



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Projet de Liaison Crémieu – Lyon par Meyzieu



Ligne de tramway Crémieu – Lyon par Meyzieu



Itinéraire cyclable Crémieu – Meyzieu

Webinaire acteurs économiques - 12 novembre 2025



INTERVENANTS

Région Auvergne-Rhône-Alpes

- **Jean-Pierre Girard**, Conseiller régional en charge du projet de liaison
- **Gautier Rouhet**, Directeur Adjoint des projets d'infrastructure de mobilité
- **Franck Gimenez**, Chef de projet
- **Coline Grégoire**, Référente concertation

Commission Nationale du Débat Public

- **Denis Cuvillier**, Garant de la concertation

ORDRE DU JOUR

Introductions par la Région et le garant de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

I. Le projet – 15 min

II. La concertation – 10 min

III. Temps d'échanges – 45 min

Conclusions



Introductions



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Jean-Pierre Girard

Conseiller régional en charge du projet de liaison



UN PROJET MAJEUR AU SERVICE DES MOBILITÉS DÉCARBONÉES

- ▶ Un **projet de longue date**, très attendu par le territoire
- ▶ **La Région Auvergne-Rhône-Alpes mobilisée depuis 2020** pour apporter une solution, avec l'ensemble des partenaires
- ▶ Un projet qui s'inscrit dans la **stratégie « Mobilités positives – Cap sur 2035 »** de la Région : un choc d'offre et de nouvelles lignes de transport en commun
- ▶ Un **maillon du futur Service Express Régional Métropolitain Lyonnais (SERM)**, dont la Région est partenaire
- ▶ Une nouvelle étape, la **concertation préalable**, voulue par la Région et accompagnée par la CNDP, qui permettra, de **faire avancer significativement** le projet
- ▶ Une volonté d'avoir des **temps d'échanges privilégiés** avec le monde économique et associatif

Denis Cuvillier

Garant de la concertation

Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

Les 6 principes de La CNDP



INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes
les parties prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au projet



TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis
du responsable du projet



ARGUMENTATION
Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative

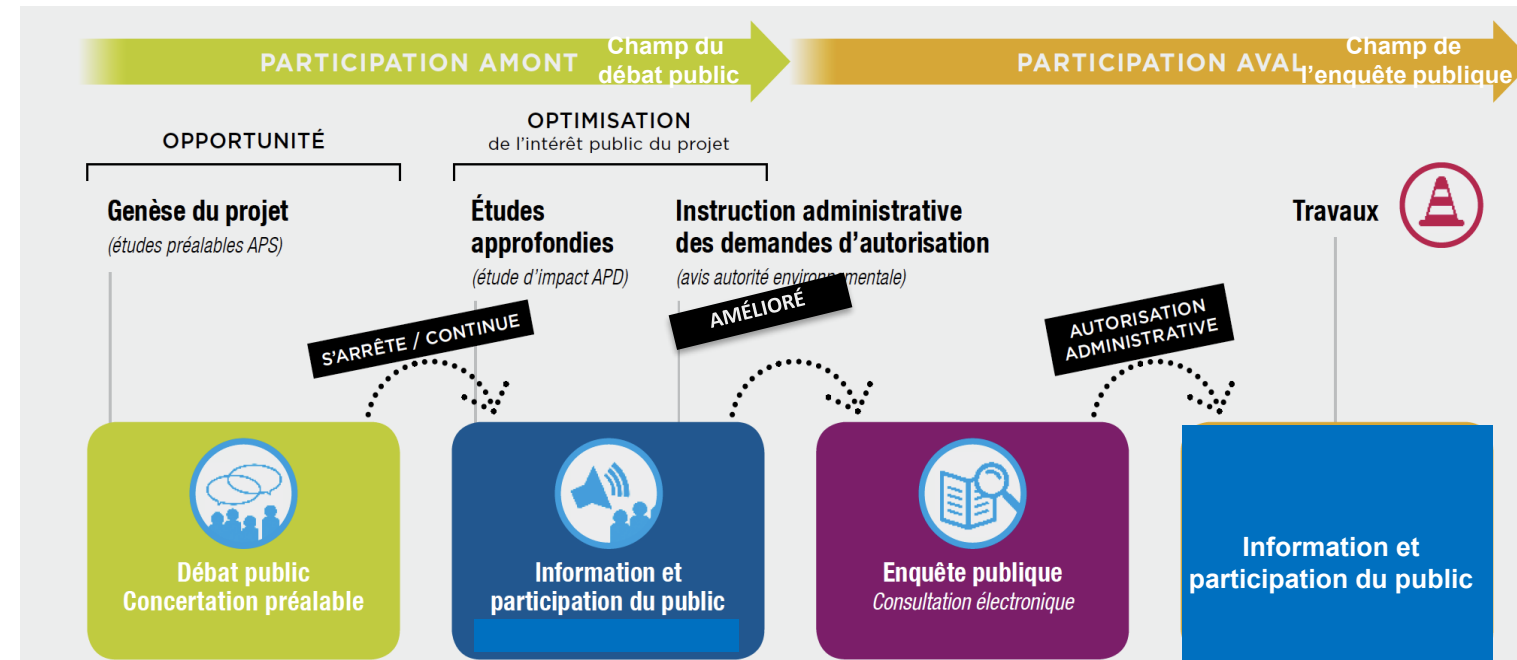


ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur



INCLUSION
Aller à la rencontre
de tous les publics

La(les) participation(s) du public dans la vie d'un projet

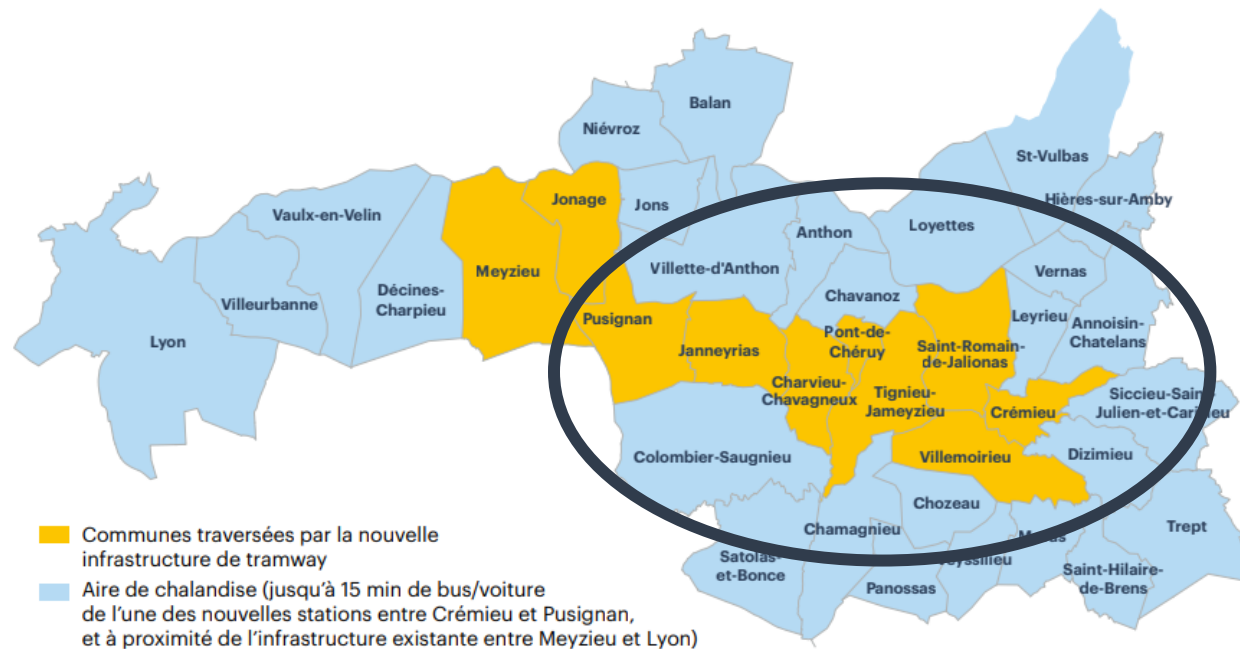


I – Le projet

LE BASSIN DE VIE « PONT-DE-CHÉRUY-CRÉMIEU », NORD ISÈRE, UN TERRITOIRE EN PLEINE EXPANSION

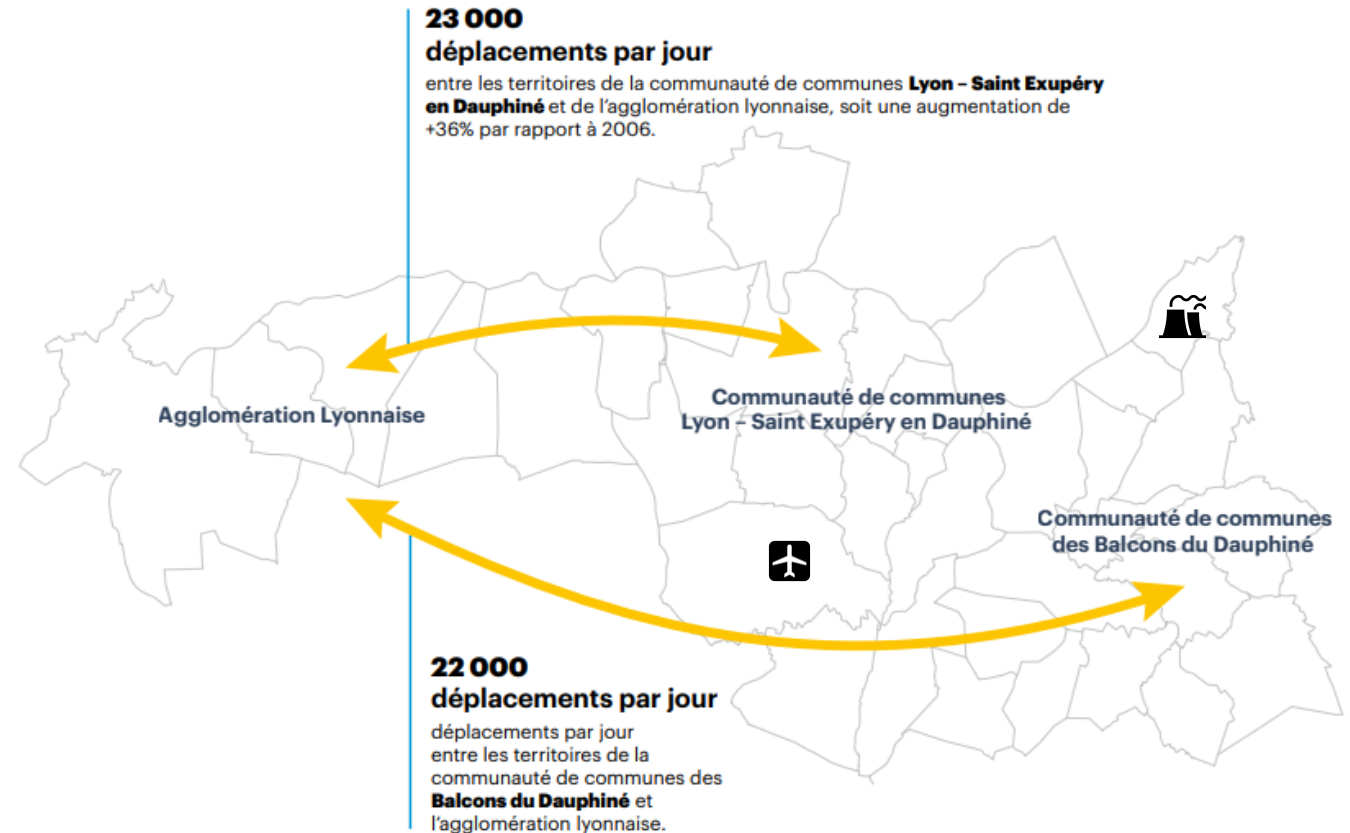


- ▶ Un bassin de vie peuplé : environ **50 000 habitants**
- ▶ Une **croissance annuelle moyenne de l'emploi plus de 2 %**
- ▶ D'ici 2030 : **120 000 habitants et emplois**
- ▶ Un territoire dynamique et porté par l'attractivité de :
 - > L'agglomération lyonnaise
 - > La Plaine Saint-Exupéry
 - > La Plaine de l'Ain



DES BESOINS EN MOBILITÉ CROISSANTS

- ▶ Des flux importants internes au bassin
- ▶ 45 000 déplacements quotidiens entre le bassin et l'agglomération lyonnaise
- ▶ Des **flux** également importants avec :
 - > La Plaine Saint-Exupéry
 - > La Plaine de l'Ain
- ▶ Une **pression sur les déplacements** amenée à s'accroître



UN TRAFIC ROUTIER IMPORTANT ET UNE FORTE CONGESTION ROUTIÈRE



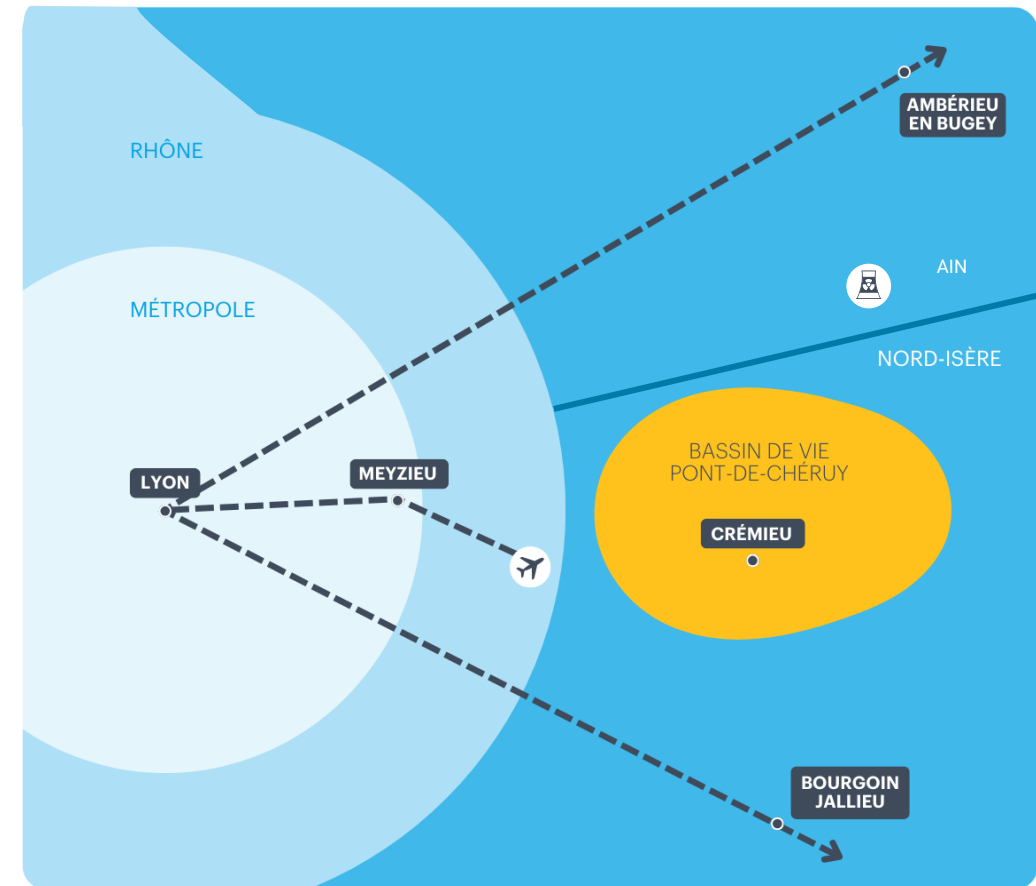
- ▶ **Plus de 80% des déplacements** domicile-travail **s'effectuent en voiture**
- ▶ Un **territoire contraint** par des infrastructures majeures et des barrières naturelles
- ▶ Une **forte congestion routière** aux heures de pointe



Principaux axes routiers Est-Ouest et principaux points de congestion

— DES TRANSPORTS COLLECTIFS PEU DÉVELOPPÉS ET IMPACTÉS PAR LA CONGESTION ROUTIÈRE

- ▶ À caractéristiques comparables, **seule polarité autour de l'agglomération lyonnaise sans desserte TER**
- ▶ Une **offre en cars** améliorée ces dernières années **mais limitée** en raison de la saturation des routes





UN PROJET PARTENARIAL PILOTÉ PAR LA RÉGION DEPUIS 2020

Maître d'ouvrage



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Partenaires



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SYTRAL
MOBILITÉS



**Balcons
DU
dauphiné**
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

Communauté de commune



**Lyon Saint-Exupéry
en Dauphiné**



Communauté de Communes
l'Est Lyonnais

**MÉTROPOLE
GRAND LYON**

ET EN COLLABORATION AVEC TOUTES LES COMMUNES ET PARTENAIRES LOCAUX



LE PROJET DE LIAISON CRÉMIEU - LYON PAR MEYZIEU



Une ligne de tramway

- Sur l'emprise de l'ancienne ligne du Chemin de Fer de l'Est Lyonnais entre Crémieu et Lyon, appartenant à l'Isère et au Rhône
- Sur l'infrastructure de tramway de SYTRAL Mobilités entre Meyzieu et Lyon

Maillon Est du projet de SERM lyonnais



6 nouvelles stations, avec des services et aménagements multimodaux



Un itinéraire cyclable





UN PROJET POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DU TERRITOIRE

- ▶ **Améliorer l'accessibilité** du bassin et ses connexions aux territoires alentours
- ▶ **Offrir une alternative efficace** à la voiture, et **décongestionner** les axes routiers, sans opposer les modes
- ▶ **Accompagner la croissance** démographique et le développement économique
- ▶ Répondre aux **enjeux environnementaux** (climat, biodiversité...)





LE MAILLON EST DU FUTUR SERM LYONNAIS

- ▶ Offre multimodale de services de transports en commun publics
- ▶ Lignes de TER périurbaines et autres dessertes structurantes
- ▶ Offre cible de service cadencée **toutes les 15 minutes** en période de pointe
- ▶ Information des voyageurs et billettique coordonnées





— UNE NOUVELLE LIGNE DE TRAMWAY D'INTÉRÊT RÉGIONAL



1 tramway tous
les **1/4h**
en heure de
pointe



Moins d'**1h**
de trajet pour relier
Crémieu à Lyon



Tarification
adaptée,
étudiée dans le
cadre du SERM



Environ
15 000 voyages
par jour en 2040

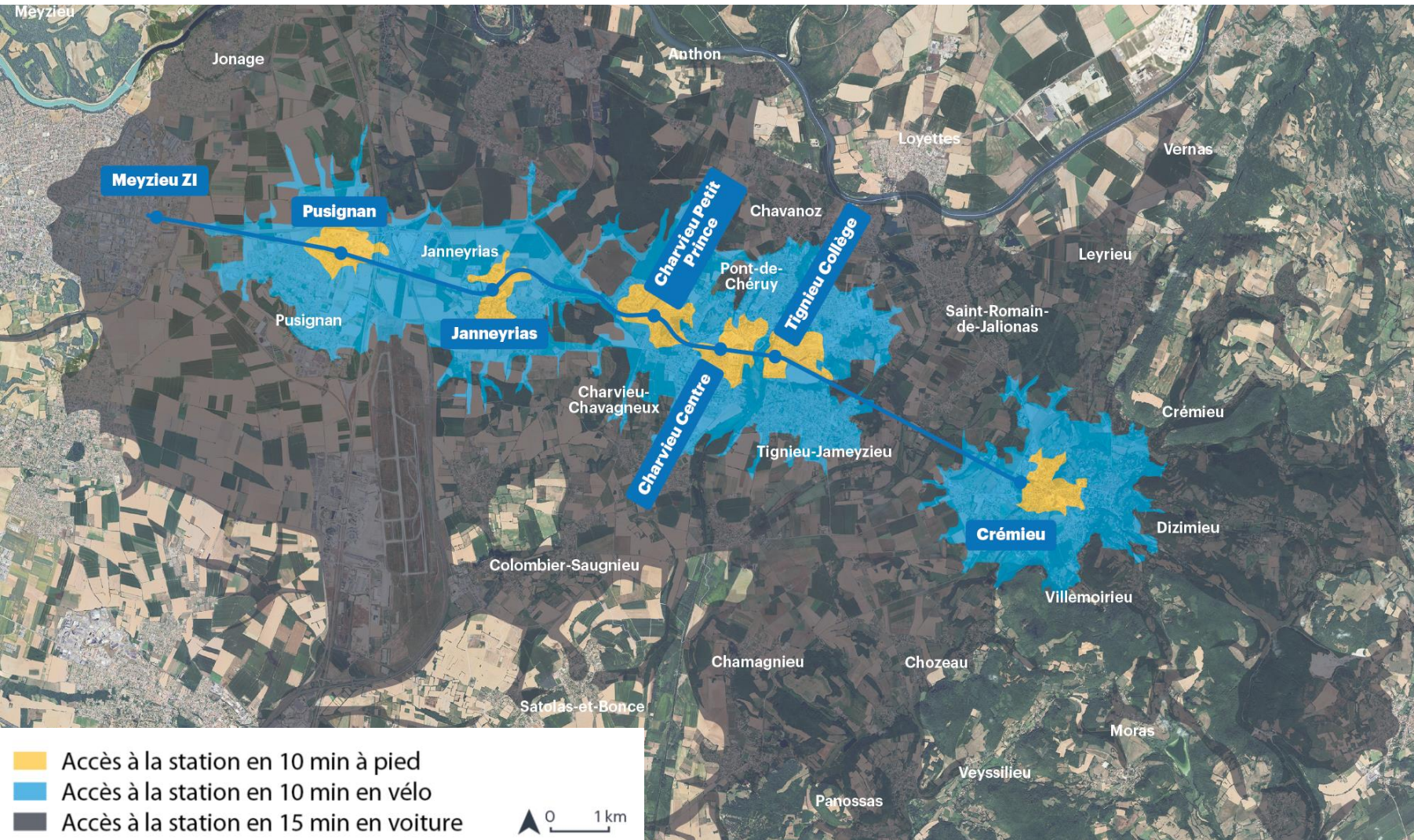
- ▶ Création d'une **voie unique** sur 17 km et des **voies doubles** à plusieurs endroits stratégiques, avec des **systèmes anti-vibratiles**
- ▶ Utilisation de l'infrastructure de tramway de SYTRAL Mobilités entre Meyzieu et Lyon 15 km

- ▶ Du **matériel roulant** offrant un niveau de **confort** aux usagers, adapté aux normes de **sécurité**, doté des dernières technologies de **réduction du bruit** et **compatible** avec les autres tramways de l'axe
- ▶ Création d'un **site de maintenance et de remisage** nécessaire à l'exploitation, proche du terminus de la ligne

*Une **infrastructure de tramway** et
non de tram-train*

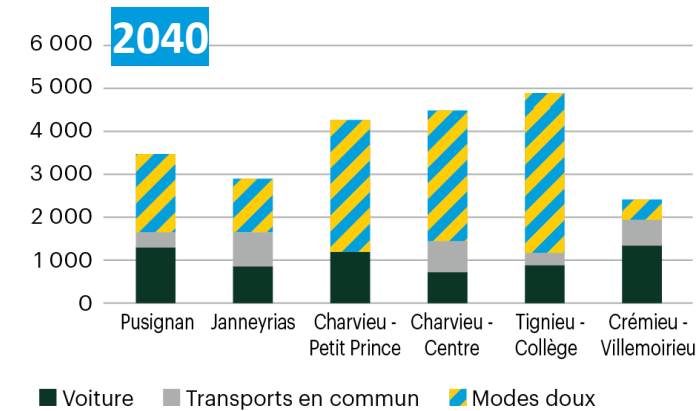


6 NOUVELLES STATIONS OFFRANT UNE ACCESSIBILITÉ TOUS MODES



Nombre de montées et descentes aux stations, par jour

et prévision des modes d'accès aux nouvelles stations





— DES SERVICES ET AMÉNAGEMENTS MULTIMODAUX



Pour les piétons

- ▶ Des parvis aménagés
- ▶ *Des cheminements entre les stations et les centralités urbaines**



Pour les cyclistes

- ▶ Des consignes sécurisées et des arceaux libres d'accès
- ▶ *Des cheminements cyclables qualitatifs et sécurisés**



Pour les usagers des bus et cars

- ▶ Des quais dédiés aux cars ou bus
- ▶ *Des adaptations et évolutions des lignes de cars**



Pour les automobilistes

- ▶ Des parkings-relais (P+R) aux abords de chaque nouvelle station
- ▶ *Des ajustements de plans de circulation aux abords des stations ou des dispositifs de jalonnement**

* Mesures de la responsabilité des acteurs en charge de l'aménagement, de la voirie et des mobilités

UN NOUVEL ITINÉRAIRE CYCLABLE D'INTÉRÊT RÉGIONAL D'ARANDON À LYON



- ▶ Création d'un aménagement de type **voie verte d'une largeur de 3 mètres** entre **Crémieu et Meyzieu** (lorsque les emprises le permettent)
- ▶ Longeant **la nouvelle infrastructure de tramway** (lorsque les emprises le permettent)
- ▶ Accessible à tous les modes actifs (piétons et vélos)

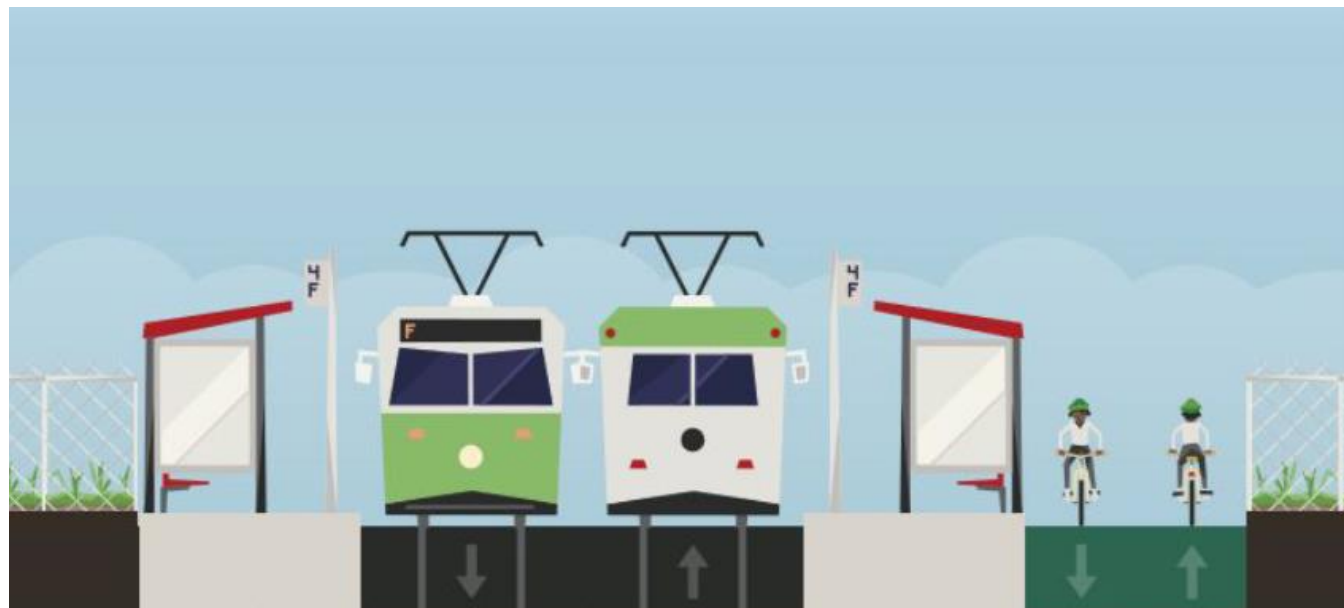


Schéma-type d'insertion de la voie vélo aux abords des stations

- ▶ **À Meyzieu** : connexion à la **Voie Lyonnaise n°10** (vers Lyon)

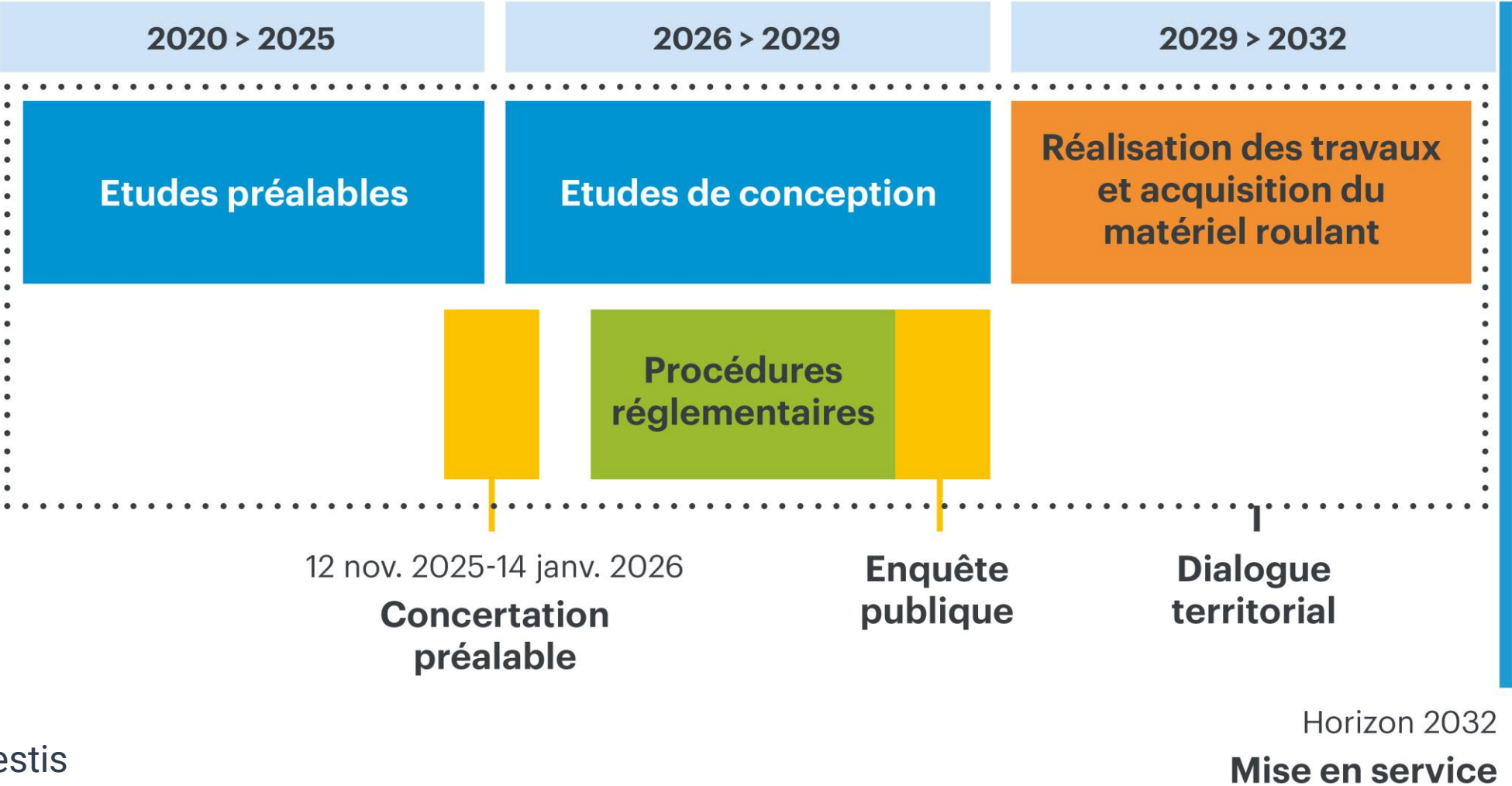


1h10 de trajet pour
relier Crémieu à
Meyzieu à vélo

- ▶ **À Crémieu** : connexion à la **voie verte Arandon-Crémieu** (vers l'Est)



LE CALENDRIER ET LE COÛT DU PROJET



250 M€ investis

II – La concertation



Les objectifs

- Donner au public toutes les informations nécessaires à la compréhension du projet
- Consulter le public sur **l'opportunité du projet**
- Ecouter, échanger et recueillir les avis, questions et propositions de chacun sur le projet
- Intégrer les propositions qui amélioreront le projet, le cas échéant



Le cadre

- Concertation accompagnée par un garant désigné par la Commission Nationale du Débat Public :
M. Denis Cuvillier



Le calendrier

- **12 novembre 2025 – 14 janvier 2026 : concertation**
- 14 février 2026 : bilan du garant
- 14 avril 2026 (au plus tard) : enseignements du maître d'ouvrage et décision sur la poursuite du projet



Pour s'informer

- Un **espace numérique dédié** au projet : expression.auvergnerhonealpes.fr/dialog/cremieu-lyon
- Un **dossier de concertation**, qui présente le projet soumis à concertation, disponible en ligne et dans les lieux de la concertation
- Un **dépliant synthétique** pour comprendre les informations essentielles du projet



Pour contribuer

- L'espace numérique où **donner son avis et poser ses questions** : expression.auvergnerhonealpes.fr/dialog/cremieu-lyon
- Des registres, disponibles dans les lieux de concertation
- Une adresse mail : contact.liaisoncremieulyon@auvergnerhonealpes.fr
- Une adresse postale
- Des cahiers d'acteurs, pour les personnes morales (collectivité territoriale, association, chambre consulaire, syndicat professionnel, organisme public parapublic ou privé...)



- Le gabarit des cahiers d'acteurs sera téléchargeable sur l'onglet « Les cahiers d'acteurs » de l'espace numérique, dès le 12 novembre : [Les cahiers d'acteurs | Liaison Crémieu – Lyon par Meyzieu | Expression Auvergne-Rhône-Alpes](#)
- Les acteurs doivent respecter ce gabarit.
- Les cahiers d'acteurs doivent être envoyés à l'adresse suivante : contact.liaisoncremieulyon@auvergnerhonealpes.fr
- Ils seront ensuite mis à disposition du public en téléchargement sur l'espace numérique.

CONCERTATION PRÉALABLE : LES RENCONTRES, SUR INVITATION



Rencontres	Cibles	Date et lieu
Présentation du projet en Commission transport du CESER	Membre du CESER	3 novembre
1 webinaire d'information des acteurs économiques , sur invitation de la Région	Acteurs économiques	12 novembre (12h-13h30) En visioconférence
1 webinaire d'information des associations , sur invitation de la Région	Acteurs associatifs sur les thématiques de la mobilité , des modes actifs et de l'environnement	13 novembre (12h-13h30) En visioconférence
Présentation et échange autour du projet dans le cadre du comité de suivi schéma directeur d'accessibilité - agenda d'accessibilité programmée (SDA-Ad'AP)	Acteurs constitués sur l'accessibilité - PMR	2 décembre



RENCONTRES DE PROXIMITÉ

RÉUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE
LUNDI 24 NOVEMBRE 2025 DE 19H À 21H

Salle des Fêtes de **Crémieu**

ATELIER DE CONCERTATION
MARDI 16 DÉCEMBRE 2025 DE 19H À 21H

Salle Jules Verne de l'Odyssée, à **Pusignan**

RÉUNION PUBLIQUE DE CLÔTURE
LUNDI 12 JANVIER 2026 DE 19H À 21H

Gymnase David Douillet de **Charvieu-Chavagneux**

MERCREDI 19 NOVEMBRE 2025

DE 9H À 12H - Marché de **Crémieu**

MERCREDI 19 NOVEMBRE 2025

DE 16H À 19H - Stade de rugby de **Pusignan**

SAMEDI 22 NOVEMBRE 2025

DE 9H À 12H - Marché de **Charvieu-Chavagneux**

JEUDI 4 DÉCEMBRE 2025

DE 15H30 À 18H30 - Stade Boulistes de **Janneyrias**

MARDI 9 DÉCEMBRE 2025

DE 16H À 19H - Centre commercial Leclerc de **Tignieu-Jameyzieu**

Ces rencontres sont **ouvertes à tous les publics, quel que soit leur lieu de résidence.**

III – Temps d'échanges



— TEMPS D'ÉCHANGES

- ▶ **Levez la main**

- ▶ Cliquez sur « réactions » en bas, dans la barre d'outils

- ▶ Lorsque l'animatrice vous donne la parole, **ouvrez votre micro.**

- ▶ Vous pouvez alors vous exprimer à l'oral.

- ▶ Lorsque vous avez terminé votre intervention, **veillez à couper votre micro.**

- ▶ **Contribution écrite** possible via le fil de discussion.



Conclusions

Denis Cuvillier

Garant de la concertation

Commission Nationale du Débat Public (CNDP)



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Jean-Pierre Girard

Conseiller régional en charge du projet de liaison



Merci